

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **3 (1867)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

3^e année.



15 OCTOBRE 1867

N° 20.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an ; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 50 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace. Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'administration et l'expédition du journal doivent être adressées à M. Estoppey, gérant de l'ÉDUCATEUR, à Lausanne, et tout ce qui regarde la rédaction, y compris les journaux d'échange, à M. le professeur Daquet, à Neuchâtel.

SOMMAIRE. Manuel de pédagogie (suite). — Conférences générales des instituteurs neuchâtelois. — Conférences des instituteurs du district du Lac (Fribourg) et fête d'une 50^e année de services. — Asile des aveugles. — Jardins d'enfants. — Chronique scolaire.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION

CHAPITRE VI

Art de l'Enseignement ou Didactique. — Didactique spéciale.

(Suite.)

§ 74. *Géométrie.* — L'enseignement géométrique, ou plutôt la préparation à cet enseignement, qui consiste dans l'étude des formes géométriques, a été introduit dans les écoles populaires. Cet enseignement a une valeur plus pédagogique que scientifique. Il a pour but de développer l'esprit d'observation, d'exercer l'œil, de cultiver

le sens du beau, d'accoutumer à l'ordre et à la régularité. Prenant pour point de départ l'étude intuitive des figures géométriques, points, lignes, séparées et réunies, on arrive aux surfaces et aux solides façonnés, en bois ou en carton. On adresse aux élèves des questions comme celle-ci : Combien faut-il de lignes au moins pour obtenir la parallèle, l'oblique, la contiguë ? Plus tard on posera cette autre question : Si l'on t'accorde cinq lignes, combien de parallèles, d'obliques et de contiguës pourras-tu produire ? On ménage ainsi la faible conception de l'élève, comme Socrate ménageait celle de l'esclave, qu'il mettait à même, comme il le dit à l'Athénien Ménon, de *découvrir la vérité en excitant sa curiosité et son désir d'apprendre.*

De l'étude des formes on arrive à celle des grandeurs pour faire observer à l'élève les propriétés des objets et les vérités qui en découlent ; on procède à des questions dont l'un des principaux avantages est de cultiver la force pensante et calculée de manière à faire accoucher les esprits, toujours d'après la méthode socratique. Seulement il faut se garder, comme dit le pédagogue saxon Dinter, de pousser trop loin ces exercices : « Le génie de la pédagogie, dit cet » éducateur, nous préserve de ces écoles où les enfants connaissent » mieux les lignes que leurs lettres et s'occupent plus de figures » que de Dieu et de leurs devoirs. »

REMARQUES.

Un de nos meilleurs livres pour l'enseignement de la géométrie élémentaire ou de la préparation à la géométrie est celui de *Diesterweg*, dont voici le plan et la division :

1^{er} degré. Observer, nommer et reproduire les lignes droites dans tous les sens, angles, carrés, lignes courbes.

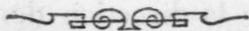
2^{me} degré. Refaire les mêmes exercices en ne s'attachant qu'aux grandeurs. On trace deux, trois, quatre, cinq lignes d'égale longueur et on fait reproduire ces lignes aux enfants en leur en donnant les noms ; on passe ensuite aux lignes inégales et l'on trace des angles, triangles, carrés, et des lignes courbes. Puis on s'attache aux grandeurs, à la position des figures. On trace deux, trois et plusieurs lignes d'égale longueur et également éloignées les unes des autres, des angles opposés les uns aux autres de manière à remplir un certain espace et à former des triangles ; on trace également des carrés et des lignes courbes. Le maître fait repro-

duire, c'est à dire dessiner tout cela aux enfants en insistant sur une disposition régulière des figures.

3^{me} degré. On fait de nouveau nommer et dessiner aux enfants les lignes et les figures, en observant leur direction, leur position, le point de jonction, toutes espèces de lignes et d'angles. On indique aux élèves les diverses sortes de triangles et de carrés; on les dessine au tableau et on leur en fait faire la nomenclature et le dessin. Le maître doit chaque fois dessiner lui-même et exactement les figures en les nommant et en donnant les éclaircissements nécessaires pour les faire observer, dénommer et dessiner ensuite par les élèves. Par des questions appropriées aux objets, il mettra les élèves en état de découvrir d'eux-mêmes les propriétés d'une ligne, d'un angle et les vérités que feront ressortir ces exercices. Il fera ensuite répéter aux élèves chacune des propriétés et vérités découvertes, et leur fera ensuite résoudre les problèmes qui s'y rattachent sur leurs ardoises. C'est là une des applications les plus utiles de la méthode inventive socratique dont nous avons parlé ci-dessus et dont nous donnons un spécimen en appendice.

(A suivre.)

A. DAGUET.



Conférences générales des instituteurs neuchâtelois.

Si la saison d'automne, avec ses jours courts et brumeux, son soleil pâle, ses nuits de vents et de nuages, ses rares fleurs, ses nids sans oiseaux et sans amour, ses feuilles jaunies et son air de vieillard chagrin et morose — a quelque chose de mélancolique et de désolant, quelque chose qui vous crie sans cesse que le sombre hiver s'approche, qu'il est là, qu'il va vous saisir, vous étreindre, vous donner le frisson, vous glacer, — d'un autre côté, cette saison a aussi son prix et ses charmes : n'est-ce pas l'époque de ces heures du soir si diaphanes qui nous permettent, à nous, habitants du Jura, de contempler dans toute sa splendeur la majesté des Alpes? n'est-ce pas le temps de la pomme mûre et de la grappe dorée? n'est-ce pas celui des vaches bondisantes parmi les herbes des pâturages? n'est-ce pas la saison où les clochettes des troupeaux et les chansons des pâtres, mêlées au bruissement des sapins et au murmure des ruisseaux, s'harmonisent pour former ce grand orchestre de la nature aux sons duquel l'âme s'élève vers les régions éthérées pour y chercher l'infini de l'amour et du bonheur?... Oui, certainement; et, en considérant les avantages de chacune des différentes époques de l'année, on peut bien dire avec le poète :

... « Chaque saison, diverse en sa beauté,
» Par ses présents divers, atteste la bonté
» Du Dieu puissant qui nous les donne. »

Pour les instituteurs neuchâtelois, l'automne réunit l'attrait de la confraternité à celui des beautés de la nature : c'est l'époque des *conférences générales*. Celui qui, éloigné de ses amis, conserve néanmoins un vif souvenir des douces joies qu'il a éprouvées au milieu d'eux ; celui qui, travailleur isolé, aime à retremper son énergie et sa vigueur au contact de ses frères d'activité, celui-là comprendra tout le bonheur que peuvent éprouver des instituteurs à se trouver réunis, pendant trois jours, pour travailler en commun à résoudre quelque'un des problèmes de l'art de l'éducation. Oui, il y a dans ces heures passées ensemble quelque chose de mystérieux, dont on ne peut pas bien se rendre compte, mais qui existe, qui se voit par le cœur, qui s'entend par l'intelligence, et qui fait couler, délicieux et rapides, les moments mêmes du travail le plus suivi.

Cette année, les conférences générales ont eu lieu, au château de Neuchâtel, les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre. De tous côtés les instituteurs étaient accourus à l'appel de la direction de l'éducation publique : on en comptait près de quatre-vingt-dix aux séances. Comme on sait, la société pédagogique neuchâteloise a ses réunions générales en même temps que les conférences officielles ; aussi, nous nous occuperons, dans ce compte-rendu, et des travaux des conférences proprement dites, et de ceux des séances de la société. Nous commencerons par les premiers.

*
*
*

Les questions à discuter étaient les suivantes :

1^o Du matériel d'école, soit des objets dont il convient que toute école primaire soit pourvue pour l'enseignement, d'après la nature et la portée de chaque classe.

2^o De la méthode inventive ou socratique. — Définir la méthode. — Indiquer à quelle branche d'enseignement elle peut surtout s'appliquer et sous quelle forme.

3^o Quels sont les moyens les plus propres à combattre les défauts et les mauvais penchants des élèves ? — Dans quelle mesure la famille doit-elle concourir, avec l'école, pour atteindre ce résultat ?

4^o Quels sont les meilleurs moyens à employer pour l'enseignement de l'orthographe ?

Cette dernière a dû être renvoyée à l'année prochaine, le temps ayant manqué pour l'aborder ; mais, comme elle fait partie du programme du

congrès de la société romande, elle n'est, en définitive, ajournée qu'à l'été de 1868, époque où elle sera traitée à Lausanne.

Comme on le voit par leur simple nomenclature, ces questions n'avaient pas toutes la même importance; cependant elles ont donné lieu, les unes et les autres, à des discussions approfondies dans les sections, et les districts ont présenté leur rapport sur chacune d'elles. Ces travaux, dont quelques-uns sont remarquables par une grande richesse d'idées, devant être transcrits dans le *compte-rendu* de l'année prochaine, nous nous bornerons à en donner, ici, un résumé très succinct.

La question du *matériel d'école* a d'abord été examinée sous son côté moral et éducatif. Il semble, à première vue, que ce côté doive être peu de chose; car, en effet, quelle influence peuvent avoir sur le cœur des enfants des tables, des bancs, des encriers, des tableaux noirs et des cartes?... Et, cependant, quand on l'examine de près, on trouve qu'ici, comme dans beaucoup d'autres cas, le matériel et l'immatériel sont en corrélation plus intime qu'on ne le pense. Le matériel est à l'école ce que sont les meubles au salon; or, est-il indifférent au plaisir, à la satisfaction, nous dirons même au bonheur des êtres qui habitent celui-ci, que le choix et l'arrangement des meubles en soient faits sans goût, avec laisser aller, ou bien avec intelligence, bon goût, ordre et symétrie?... En approfondissant cette matière on arriverait certainement à cette conclusion: si trop souvent le foyer domestique est pris en dégoût et déserté par les parents et par les enfants, c'est qu'il y manque l'attrait du confort, de l'ordre, et du sentiment de l'esthétique. N'en est-il pas de même de l'école? qu'elle soit vaste, bien éclairée, bien meublée; que l'enfant s'y trouve à l'aise, qu'il y respire un air d'ordre, de bon goût, de savoir faire; qu'il ait sans cesse devant lui des tableaux représentant des actions belles, héroïques, et vous verrez si, par ses yeux ravis, il ne passera pas quelque chose de bon dans son jeune cœur. — Malheureusement, il s'en faut de beaucoup encore que toutes les salles d'école soient pourvues du matériel désirable, et il a été signalé bien des lacunes à cet égard. Cependant nous espérons qu'elles disparaîtront bien vite, car nous sommes convaincus que la direction de l'éducation publique, qui a entendu les désirs manifestés, mettra, à les satisfaire, cette sollicitude à laquelle elle nous a habitués depuis si longtemps.

La discussion sur la *méthode socratique*, question de pédagogie toute spéculative n'a pas fourni les révélations piquantes auxquelles ont donné lieu les débats sur le matériel d'école. Néanmoins, ce sujet a été traité consciencieusement dans les sections. Les rapports ont bien défini ce que

c'est que cette méthode dont Socrate savait tirer si habilement profit pour faire, selon son expression, accoucher les esprits; mais, presque tous se sont accordés à dire que si elle peut être employée avantageusement avec un seul élève, elle ne produit pas les mêmes effets à l'école primaire, appliquée à une classe tout entière. Ici la méthode *intuitive*, accompagnée d'interrogations intelligentes et variées, est de beaucoup préférable. La méthode socratique suppose une certaine force chez les élèves, des notions acquises, des connaissances à l'état latent qu'il s'agit de faire sortir du vague pour les classer, dans l'intelligence, à la place qui leur convient. Or, l'enfant n'a pas ces idées; il faut les lui donner par l'intuition, la définition, la comparaison, etc. Pestalozzi, qui, lui aussi, savait si bien faire accoucher les esprits, comprenait cette importante vérité; aussi le voyons-nous prendre pour base de son système l'*intuition*, puis la *définition*; l'*exercice*, puis la *règle*. Quant à la méthode socratique pure, il en saisissait si bien le côté peu pratique pour de jeunes intelligences, qu'il disait en en parlant: « L'aigle et le vautour ne prennent point d'œufs dans les nids où les oiseaux n'en ont pas encore » pondus. »

Les mauvais penchants et les défauts des élèves!.... voilà, certes, un sujet bien vaste et capable d'inspirer la plume de quiconque a passé quelques années au milieu des enfants. Aussi, est-ce cette question qui a fourni les rapports les plus complets. On a tout particulièrement remarqué celui de M. Pichonnaz, de Neuchâtel, tant en raison de l'abondance des idées qu'il renferme, qu'à cause de son style incisif, animé et correct. Tous les défauts possibles et impossibles, charmants et hideux des « chérubins aux lèvres roses » des poètes, ont passé sous la férule, sévère il est vrai, mais toute paternelle, de l'éducateur. Il y avait là tant de vérités que les plus optimistes étaient amenés à faire de sérieuses réflexions. Nous ne ferons pas ici cette triste énumération; nous poserons seulement quelques principes généraux qui nous ont paru se dégager des détails dans lesquels on est entré. Les principaux défauts des enfants ont deux causes premières: 1° la satisfaction d'une jouissance physique (*gourmandise*); 2° l'évitement d'une peine, d'un travail (*paresse*). Ces deux défauts capitaux donnent naissance à une foule d'autres mauvais penchants: vol, négligence, mensonge, duplicité, fourberie, etc., etc. Le meilleur moyen d'en avoir raison c'est, en première ligne, de les empêcher de se développer, de les combattre à leur naissance (*discipline préventive*). Mais, quand le pli est déjà pris, il n'y a que ceci à faire: pour les défauts de la première catégorie, mâter l'enfant par la *punition*, et, pour ceux de la

seconde, le stimuler par l'*encouragement*. On ne peut sortir de cette logique impitoyable. De sorte que, quoiqu'on puisse dire et quoi qu'on fasse, le système des punitions et des récompenses sera toujours employé tant qu'il y aura des enfants à élever. On pourra changer les noms, mais les choses resteront. — Quant au concours que la Famille doit prêter à l'Ecole, il a été, malheureusement, reconnu tout à fait insuffisant : la majorité des parents ne s'occupent pas assez de leurs enfants, ou, s'ils s'en occupent encore, c'est uniquement au point de vue de l'instruction ; le côté moral est presque complètement abandonné, si, toutefois, il n'est pas encore perverti par de funestes exemples. Il a été exprimé le désir que MM. les ecclésiastiques fissent, de temps en temps, du haut de la chaire, un sermon sur les devoirs des parents envers leurs enfants.

*
**

La Société pédagogique a eu ses séances [l'après-midi. M. Villommet, président du Comité central, dans un remarquable rapport qui a valu à son auteur les remerciements enthousiastes de l'assemblée, a jeté un regard rétrospectif sur les travaux de la Société depuis sa fondation, en octobre 1860, jusqu'à nos jours. Il résulte de cet intéressant document que, pendant ce laps de temps, 25 questions pédagogiques ont été traitées dans les conférences générales. Il a été, en outre, mis au concours 42 questions, soit 6 d'histoire, 5 de pédagogie et une de géographie. Les travaux soumis au jury s'élèvent à 78, dont 31 ont été couronnés, et 27 mentionnés honorablement. Une somme de fr. 4000 a été décernée en prix. On peut juger de l'activité déployée dans les sections par la seule donnée suivante : 763 travaux, écrits et oraux, ont été présentés et critiqués. — L'année courante n'a pas été inférieure aux précédentes : tous les rapports spéciaux des sections s'accordent à louer le zèle et le travail qui ont été déployés dans chaque district.

La Société pédagogique s'est occupée, dans cette session, de plusieurs questions importantes : c'est ainsi qu'elle a révisé son règlement et l'a mis en harmonie avec celui de la Société des instituteurs de la Suisse romande, de même qu'avec maintes décisions dérogatoires qui avaient été prises pendant les sept ans de vigueur des statuts de 1860, et qui avaient force de loi. Elle a aussi adopté un règlement pour la bibliothèque cantonale, qui se trouve définitivement constituée et qui sera mise en circulation aux premiers jours.

Les travaux envoyés au concours étaient au nombre de neuf. M. le professeur Daguët a présenté le rapport au nom du jury. Ce rapport constate que les mémoires qui ont été soumis ont, en général, de la valeur ;

quelques-uns même dénotent un véritable talent. Cependant, la critique a trouvé à s'exercer partout, et M. le rapporteur, tout en relevant les bonnes choses avec complaisance, ne s'est pas fait faute d'en signaler, avec entrain et humour, les côtés faibles et faux. Le lauréat de la journée a été M. Oscar Huguenin, instituteur à Bôle, jeune homme de talents variés, modeste et travailleur, qui a remporté trois prix : un de fr. 30 pour un charmant et spirituel récit intitulé : *Cinq mois d'école*; un de fr. 25 pour un *Portefeuille de dessins* à la plume, exécutés d'une manière si remarquable que le rapport du jury y a trouvé « des étincelles de génie » ; et un de fr. 20 pour un cahier de poésies ou *Essais*. Comme on le voit, M. Huguenin mène de front la prose, la versification et le dessin ; c'est un véritable enfant gâté des Muses. Un autre instituteur, M. Chaboz, déjà connu par ses productions historiques : *La Sagne* et *La Béroche*, a obtenu un prix de fr. 25 pour un travail de longue haleine sur les *Sorcières neuchâteloises*. Les travaux des autres concurrents ont été mentionnés honorablement.

Somme toute, les conférences générales de cette année ont été fort bien remplies. Puissent les impressions qu'elles ont fait naître être salutaires pour la jeunesse de notre chère patrie, et puissions-nous aussi, instituteurs, nous retrouver tous, l'année prochaine, à ces réunions frateruelles, aussi agréables qu'elles sont bienfaisantes pour le cœur et l'esprit !

A. BIOLLEY.



Conférence des instituteurs du district du Lac (Fribourg)

ET FÊTE D'UNE 50^e ANNÉE DE SERVICES

Près Morat, 23 septembre 1866.

Monsieur le rédacteur,

Vous accepterez, je n'en puis douter, le simple rapport d'une modeste journée dans la vie des régents du district du Lac, et cela d'autant plus qu'il nous arrive rarement d'occuper votre attention. C'est d'un jour de conférence que je voudrais parler.

Le 16 septembre a réuni les instituteurs de la section allemande de notre cercle dans une des salles d'école de Chiètres. Tous les membres étaient présents, comme d'habitude, quoique nos réunions soient fréquentes et le lieu de rendez-vous à une assez grande distance pour la plupart d'entre nous. Bon nombre de nos collègues bernois, ainsi que Messieurs les pasteurs du voisinage, se sont fait un devoir de prendre une part active à notre assemblée.

Les objets traités étaient les suivants : 1° Exercices de lecture et critique ; — 2° Compte-rendu d'une poésie de Schiller ; — 3° Rapport sur les plaisirs de l'instituteur.

Quand on se rappelle les difficultés d'une bonne lecture, on ne sera pas étonné qu'elle figure sur la liste des *tractanda* de toutes nos conférences. Comme le choix des matières est libre, chacun apporte ce qui lui convient le mieux, et, de la différence des goûts résulte une grande variété de productions et de genres de lectures. Aussi les deux morceaux du jour formaient-ils un contraste frappant. L'un était le récit calme d'un trait touchant de bienfaisance et fait pour attendrir le cœur des auditeurs ; l'autre, au contraire, consacré à peindre la détresse d'une âme trompée et désillusionnée, était propre à le remplir de crainte et de tristesse.

Le compte-rendu d'une allégorie de Schiller sur la poésie (*das Mädchen aus der Fremde*) nous a vivement intéressés et la discussion a été très animée. Vous dire toutes les opinions émises à ce sujet serait chose très difficile, mais tous ont été d'accord sur un point, à savoir que la poésie contribue à un haut degré au bonheur de cette vie, et qu'elle n'est pas une puissance aussi étrangère au genre humain que le grand poète semble le faire entendre par ses beaux vers.

Vint ensuite la composition intitulée : « Les plaisirs de l'instituteur. » L'auteur présente son travail non dans le dessein de contredire ceux qui parlent des épines de la carrière pédagogique (il les connaît par expérience), mais il croit de son devoir de les envisager une fois au moins du beau côté et d'en rappeler les *roses* sans revenir sur les *épines*. Il divise son sujet en deux parties. Il parle d'abord des plaisirs du régent, c'est-à-dire se rattachant intimement aux devoirs de sa vocation, puis des plaisirs qu'il trouve comme homme en dehors de l'école. Les jouissances qui résultent du devoir de l'instituteurs sont diverses et de tous les jours. La description qu'il nous fait d'une bonne classe à l'œuvre est si vraie, si vive, si touchante même, que tous les assistants se sont crus en face de la jeunesse confiée à leurs soins, et quand il retrace le jour de l'examen, tel que le maître consciencieux est en droit de l'attendre, on comprend parfaitement quel élément de bonheur peut renfermer l'école pour un maître consciencieux.

Après avoir touché aux promenades et aux fêtes de la jeunesse, il rentre à l'école et passe en revue ses veillées que se partagent le soin de l'instruction des enfants et celui de sa propre instruction. Et certes, c'est une noble jouissance que d'être appelé à présenter à autrui de vrais plaisirs et de les préserver des dangers de l'oisiveté ; sous ce rapport, les écoles

du soir sont d'une grande portée. Qui de nous dira le bonheur que l'instituteur lui-même trouve dans une lecture sérieuse? les bibliothèques sont ouvertes, il n'a qu'à y puiser. Le monde s'agrandit devant son esprit étonné et les fruits qu'il retire de cette contemplation sont immenses. — Passant aux relations que l'instituteur entretient avec le peuple comme éducateur de ses enfants, comme ami et conseiller des familles, riches et pauvres, il faut convenir que sa carrière offre bien des côtés attrayants.

Après cela l'auteur aborde les plaisirs qui sont à la portée de chacun de nous. Ce sont en premier lieu les promenades, avec tout ce que la nature renferme de richesses et de beautés; pour tout homme qui sait voir, entendre et sentir: promenades à proximité, excursions lointaines, par monts et par vaux. Rappeler les couleurs, les formes, les objets, les réflexions et les plaisirs qui s'y rattachent serait chose impossible. Suit un aperçu sur les œuvres de l'homme, les institutions scientifiques, les belles inventions, les collections artistiques, qui, même sans aller à Paris, sont tout un monde ouvert à la réflexion, à l'expérience. A peu de frais, le régent le moins rétribué découvre des jouissances dont l'homme vulgaire ne saurait se douter. Enfin, après une instructive course à travers nos villes et nos campagnes, l'auteur nous ramène chez nous, nous remet à notre place avec ces paroles de Jean de Muller, appliquées à la circonstance: « Corps enseignant, société trop modeste pour être enviée, mais » trop noble pour tomber dans le dédain, reconnais ton bonheur et sois » reconnaissante! » Pas de cœur oppressé qui ne se sente relevé par cette pensée si noble et si généreuse. Aussi les regards de reconnaissance exprimaient clairement que les auditeurs avaient compris et qu'ils s'étaient sentis édifiés.

Les objets, pour la prochaine réunion, étant arrêtés (comptabilité, visites et expositions scolaires), nous passâmes à la seconde partie de notre conférence. M. le président offrit son fauteuil à l'instituteur Fürst, de Chiètres, vétéran de l'assemblée, le sollicitant de s'y asseoir, attendu que la salle et la chaire avaient été décorées à son intention. Nous célébrions en effet ce jour sa 50^{me} année de services. Ce moment fut touchant, et cordiales furent les excellentes paroles que M. l'inspecteur adressa au vénérable vieillard; les reproduire serait peut-être les profaner. Le héros du jour nous fit une esquisse rapide de sa pénible, mais belle carrière; il remercia la conférence de toute l'amitié, de tous les égards dont il avait toujours été l'objet. Il nous adressa un mot d'encouragement: « Cinquante années d'expérience, nous dit-il, m'ont prouvé que le bien progresse, j'en suis certain, et ma foi en Dieu et en l'humanité est inébranlable! » Je vou-

drais pouvoir reproduire l'image de ce vieillard au visage riant et au cœur d'or, qui dépose librement et avec calme ses fonctions ; car son œuvre a été bénie. — Si un Crésus de nos jours venait me demander quel est l'homme le plus heureux que je connaisse, je lui répondrais : c'est le régent Fürst. Il a fait cinquante années d'école, les quarante-six dernières dans sa commune. Vieillard, homme ou enfant, tous le bénissent, le vénèrent comme un père ; son village, où règne la moralité, est un des plus aisés, et ses collègues le chérissent comme leur meilleur ami. — Les preuves de cette affection générale se manifestent de toutes parts. Ce sont d'abord les adresses de remerciements des autorités reconnaissantes, du district et de la commune. Pendant la lecture de ces adresses arrivent les enfants au visage rayonnant, tenant à la main des bouquets de fleurs, dont le vieillard se trouve bientôt entouré. Une heure sonne. Un repas fraternel nous réunit à la salle de l'hôtel voisin. — Cher lecteur, te plait-il d'y prendre place ? Nous t'y invitons de bon cœur..

Au bout de la table siège notre vétéran. Ses cheveux argentés brillent à travers les fleurs et les couronnes qui l'encadrent de leurs vives couleurs. Les premiers besoins satisfaits, l'entrain se développe. Des chants et des toasts, appropriés à la circonstance, se succèdent. Je ne puis m'empêcher d'en citer quelques chose. La série des toasts fut ouverte par une poésie humoristique intitulée : *Le prince paisible*. Après 50 années d'un règne béni, il dépose son sceptre pour jouir des charmes du soir de sa vie. L'allusion est aisément saisie et fait naître le sourire⁽¹⁾. Bientôt une autre voix se fait entendre. Elle décrit encore un prince comme on les trouve rarement. Sans négliger ses devoirs, sans froisser personne, au milieu de son peuple de bergers et de paysans, il a su vivre en bonne harmonie avec les grandeurs de notre siècle : le géographe, le calligraphe, le lithographe, etc. Un chœur de voix se fait entendre ; une bonne fée s'avance, et, après une inclination de tête affectueuse, dépose sur la table une superbe corbeille de fleurs. M. l'inspecteur découvre un objet de prix et le présente au vieillard étonné. C'est une belle tabatière en argent avec une inscription gravée en souvenir du jour. Le bon prince de tout à l'heure, redevenu bon papa, riait de bon cœur les larmes aux yeux. La gaité bruyante qui s'ensuivit avait besoin de tempéramment. Elle en trouva un dans la déclamation d'une poésie sérieuse : « Les charmes de l'automne dans la nature et dans la vie humaine. » L'attention presque religieuse qui accueille cette production, à laquelle succéda un profond silence, prouva assez que l'auteur avait su toucher la fibre sensible..

(1) Le nom de l'instituteur Fürst se traduit en français par *Prince*.

Que d'excellentes paroles on entendit encore sur la bonne harmonie qui existe entre l'école et l'église, entre l'école et la famille, entre les membres du corps enseignement ; sur l'élan qu'imprime l'école normale et sur le sens pratique qui dirige l'instituteur dans sa carrière, paroles profondément senties et en harmonie avec l'expérience et la raison.

Enfin, pour couronner la fête, un chœur de voix harmonieuses chanta la patrie, la paix et le bonheur. Ces doux accents nous rappellent un devoir à remplir ; c'est celui de remercier nos institutrices, dont l'amabilité et le zèle affectueux ont beaucoup contribué à l'embellissement de notre fête. Aussi dirons-nous avec Schiller :

Ehret die Frauen! Sie flechten und weben
Himmlische Rosen in's irdische Leben..... (1)

J. H.

ASILE DES AVEUGLES

Hauterive, ce 5 octobre 1867.

Monsieur le rédacteur,

Plusieurs abonnés de l'*Educateur* m'ayant écrit au sujet de l'interruption des articles que j'ai publiés dans cette revue l'année dernière, sur l'*Asile des Aveugles* de Lausanne, permettez que j'emprunte vos colonnes pour leur répondre collectivement.

C'est pour des raisons tout-à-fait indépendante de ma volonté que les deux derniers chapitres : l'*Atelier des aveugles* et l'*Imprimerie en relief*, n'ont pu paraître assez tôt dans l'*Educateur* pour faire suite aux articles publiés par ce journal pendant l'année 1866. Ils seront dès lors tirés à part, ainsi que les premières pages et formeront une brochure d'environ 70 pages comprenant cinq chapitres : *Notice historique sur l'Asile des aveugles* de Lausanne, — l'*Hôpital ophthalmique*, — l'*Institut des jeunes aveugles*, — l'*Atelier des aveugles adultes* et l'*Imprimerie en relief*. On pense y joindre deux échantillons de l'écriture au moyen de laquelle les aveugles cultivés correspondent entre eux et avec les voyants à l'aide des machines Braille et Foucault. Cette brochure paraîtra incessamment. On pourra se la procurer à l'Asile, à Lausanne, ou chez l'auteur soussigné.

*
* *

Dans le but d'étendre aussi loin que possible le champ d'investigation dans le domaine pédagogique, le comité organisateur de l'exposition sco-

(1) Honneur aux femmes ! Notre terrestre vie
Est de divines fleurs par leurs soins embellie.

laire qui s'ouvrira à St-Gall, simultanément avec la prochaine réunion des instituteurs de la Suisse allemande, a prié M. Hirzel, directeur de l'Asile des aveugles de Lausanne, dit le *Conteur vaudois* du 21 septembre, d'exposer des travaux exécutés par les élèves aveugles, soit les méthodes par lesquelles l'habile directeur, dont chacun connaît le talent et l'activité, sait communiquer aux aveugles confiés à ses soins une foule de connaissances pour l'acquisition desquelles les clairvoyants ne croient pas avoir trop à leurs deux yeux.

M. Hirzel se propose donc d'envoyer à St-Gall des livres en relief imprimés à Lausanne, quelques ouvrages de vannier et de tourneur et toute une série d'appareils que M. Hirzel a créés pour servir à l'enseignement de l'astronomie, notamment un planétaire fort remarquable et par l'idée ingénieuse sur laquelle il repose, et par le fini de son travail dû complètement aux mains habiles d'Edouard Meystre, aveugle-sourd-muet, qui manie le tour et le ciseau comme peu de voyants peuvent le faire.

Ceci nous procure la bonne occasion d'émettre le vœu que pareille exhibition ait lieu, si possible, à Lausanne, lors du prochain congrès (1868) des instituteurs de la Suisse romande.

O. PAUCHARD.



JARDINS D'ENFANTS

Les lignes relatives au jardin d'enfants de Lausanne publiées dans le numéro 18 de notre revue ont suggéré à la directrice provisoire de cette intéressante institution les réflexions et rectifications suivantes auxquelles nous nous empressons d'ouvrir nos colonnes :

« Lausanne, le 20 septembre 1867.

» Monsieur le rédacteur,

» Le numéro 18, du 15 septembre, de votre honorable journal, contient quelques lignes pleines de bienveillance et de sympathie sur le jardin d'enfants de Lausanne. Ces lignes servent d'introduction à une lettre écrite dans le but de vous donner des renseignements sur la marche et l'organisation de cette école. Tout en vous assurant de ma profonde reconnaissance pour l'intérêt que vous portez à notre petit établissement, je ne puis cependant vous cacher, Monsieur, le regret que j'ai éprouvé en voyant cette lettre livrée à la publicité.

» Nous avons eu tant de difficultés à vaincre depuis la fondation de notre petite école, qu'elle est bien loin d'être organisée, et j'aurais désiré qu'il n'en fût pas question avant qu'elle ait atteint un développement et une unité conformes aux principes de Frœbel.

» Mais puisque vous voulez bien, Monsieur le rédacteur, consacrer dorénavant dans votre journal une place à l'œuvre des jardins d'enfants, j'appellerai votre attention sur celui de Genève plus connu dans l'étranger que dans notre Suisse romande. Cet établissement modèle, placé sous la direction d'une dame allemande, M^{me} de Portugall, est fréquenté par une centaine d'élèves et mérite d'attirer par l'esprit qui y règne et par son excellente organisation l'intérêt des pédagogues de ce pays. Je puis vous assurer, Monsieur, que la direction de l'école et jardin d'enfants de Chantepoulet sera heureuse de vous donner à l'avenir tous les renseignements que vous pourriez désirer sur la méthode de Frœbel et sur son application pratique.

» Il ne me reste plus qu'à rectifier quelques erreurs qui se sont glissées dans l'historique que vous donnez des jardins d'enfants à Lausanne. Le premier établissement de ce genre a été fondé en 1860 par M. le professeur Raoux et était dirigé à cette époque par M^{lle} Lang, de Darmstadt. Il cessa d'exister dès l'année 1862; M^{me} Mennet en avait alors la direction. Le jardin actuel fut ouvert le 4^{er} février 1866 par M^{lle} C. Hausbrandt de Hambourg. Cette demoiselle a fondé et dirigé pendant plus de 6 ans un établissement semblable à Mülhouse; c'est une des meilleures directrices que l'on connaisse. Mais deux mois après l'ouverture de l'école, M^{lle} Hausbrandt dût, en raison d'une grave maladie, en abandonner la direction; ce fût alors que je me décidai à la remplacer provisoirement.

» Dans un mois elle sera de retour à Lausanne et je suis persuadée que sous sa bonne direction notre petite école deviendra digne enfin de porter le beau nom de jardin d'enfants.

» Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations bien cordiales.

» Emilie FRÖLICH. »



CHRONIQUE SCOLAIRE

LUCERNE. — La démission de M. Dula a répandu la consternation au sein du corps enseignant, qui regarde le directeur de l'école normale de Rathausen comme le principal soutien de l'édifice scolaire. Pour essayer de détourner le coup qui les menace, cent-dix instituteurs réunis à Emmenbaum le 4^{er} septembre ont décidé d'exprimer leurs vifs regrets de la retraite de M. Dula et de le prier de retirer sa démission. Ils ont décidé aussi de demander le maintien de l'école normale distincte, en opposition au projet du gouvernement de réunir l'école normale à la section réelle de l'école cantonale. M. le conseiller d'Etat et ancien avoyer Dula, frère du directeur, qui assistait à la séance, a cherché à faire comprendre à l'assemblée que les autorités qui avaient à deux reprises haussé le traitement des instituteurs, ne pouvaient pas être taxées d'ennemis du progrès et de l'éducation populaire. Il a ajouté que le projet de réunion de

l'école normale à l'école réelle était dicté, non par des vues rétrogrades, mais par le désir légitime de gagner des amis à l'instruction publique en supprimant une institution impopulaire. La vie d'internat a aussi de graves inconvénients, qui cesseront en lui substituant la vie de famille qu'on mène dans les pensions bourgeoises. En se frottant à la société, les élèves instituteurs deviennent aussi plus sociables et moins entichés d'eux-mêmes. C'est un essai, d'ailleurs; s'il ne réussit pas, il sera assez tôt de revenir à l'état actuel. M. Bachmann, directeur de l'asile des enfants abandonnés du Sonnenberg, a répondu à M. Dula que l'impopularité de l'école normale ne tenait pas à la vie d'internat ni à l'existence distincte de l'école normale, et encore moins à la personnalité du directeur, mais à l'organisation matérielle de l'établissement, qui est mauvaise, et aux trop fréquentes mutations de maîtres. M. Bachmann combat l'idée d'annexer l'école normale à la section réelle. On l'a essayé ailleurs et le résultat n'a pas été favorable, et on a été obligé d'en revenir à l'école séparée après une grande perte de temps et d'argent; car n'en déplaît à M. le conseiller Dula, il n'est pas si facile d'en revenir quand on a fait une tentative malheureuse de ce genre. C'est faire la part belle aux ennemis de l'instruction publique que de se livrer à de telles expériences et de leur donner la satisfaction de voir l'école normale détruite par ceux-là même qui l'ont établie, les libéraux lucernois. L'opinion du maître secondaire de Triengen, qu'il fallait laisser faire l'autorité et attendre avec confiance sa décision, n'a pas trouvé d'écho dans l'assemblée. Tous les orateurs qui ont suivi ont parlé dans le sens de M. Bachmann.

Il est à remarquer que le principal motif qui a porté le gouvernement lucernois à réunir l'école normale à la section réelle de l'école cantonale est un motif financier. Le gouvernement recule devant la nécessité de rebâtir l'école normale de Rathausen, qui demande des réparations considérables et urgentes. Il est à observer encore que le maintien de l'école normale distincte a été réclamé par trois membres du conseil d'éducation: le prévôt de la collégiale, Tanner, le recteur de la section réelle, Zaehring, et M. Dula, directeur de l'école de Rathausen. Il est à noter encore qu'en 1854 et 1857 le Conseil d'Etat avait donné à la question de l'école normale une solution opposée à celle qu'il lui donne aujourd'hui.

SCHWYTZ. — Suivant des données officielles, le canton de Schwytz compte 108 écoles populaires avec 5664 élèves de l'un et l'autre sexe, ce qui fait 4 écoles et 48 élèves de plus que pendant l'année scolaire 1865 à 1866. Sur ce nombre, il n'y a plus qu'une école semestrielle; dans 48 autres l'enseignement est réduit à la demi-journée. Dans le tableau des localités de ce canton figurent aux premiers rangs: Einsiedeln, avec 47 écoles et 4418 élèves; Schwytz, 41 écoles et 532 élèves; Küssnacht, 7 écoles et 297 élèves; Arth, 6 écoles et 246 élèves.

Outre les susdites écoles populaires, il y a dans ce canton 39 écoles de répétition et 23 d'ouvrages.

Ce total d'établissements est dirigé par 75 instituteurs, dont 47 appartiennent au canton, et 32 institutrices, qui, à l'exception de 5, viennent du dehors.

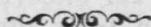
Le corps enseignant des 108 écoles susmentionnées touche un traitement de 55,802 fr., ce qui présente une moyenne de 521 fr. par membre.

ITALIE. — Un des bons côtés de la création du royaume d'Italie, c'est la publication d'une foule de feuilles littéraires et pédagogiques. De toutes

parts se forment des Sociétés pour le progrès de l'instruction populaire. Partout s'établissent des écoles du soir et d'adultes.

Nous avons sous les yeux le n° 19 d'un journal consacré aux sciences, aux lettres et aux arts, écrit pour les familles et les écoles, dans lequel se trouvent beaucoup de choses intéressantes, les unes originales, les autres empruntées à l'Allemagne, dont l'Italie paraît vouloir s'inspirer courageusement en pédagogie.

La feuille dont nous parlons est intitulée l'*Alphabet*, que, par parenthèse, les Italiens écrivent *Alfabet* (le *ph* est remplacé chez eux par l'*f*). Entr'autres choses nous y avons remarqué une vigoureuse apologie de l'enseignement *privé* contre le ministre d'Etat Coppino. Ce ministre, grand partisan de l'enseignement public l'appelle une *magistrature*, par opposition à l'enseignement *privé* qu'il taxe de *métier*. La qualification certainement est dure et injuste même si on l'applique à tous les établissements privés sans distinction. Il est des écoles privées fort utiles et fort respectables; nous en connaissons dans presque tous les cantons français. Mais il n'est que trop vrai qu'un grand nombre de pensionnats et de soi-disant maisons d'éducation sont de simples produits de la spéculation et peuvent être définis: « des établissements fondés pour gagner le plus d'argent possible en donnant le moins d'instruction possible aux jeunes gens des deux sexes qui les fréquentent. » Les rédacteurs de l'*Alphabet*, quoique appartenant à l'enseignement public, repoussent l'accusation trop générale de M. Coppino: magistrats ou hommes de métier, peu importe! L'enseignement est *un* et c'est en vain qu'on voudrait y établir des degrés de noblesse selon le poste qu'occupent ses représentants ou le traitement qu'ils reçoivent. Tous travaillent pour le bien commun. L'*Alphabet* fait observer avec raison que « si l'on en était réduit à l'enseignement public dans la péninsule, l'enseignement serait circonscrit aux études classiques. »



A nos collaborateurs. — Plusieurs articles ont dû être renvoyés au prochain numéro faute de place, entr'autres la suite des *Remarques sur la réforme de l'orthographe*, celle de la *Musique populaire* et deux correspondances relatives aux *Glossaires de la Suisse romande*. Les auteurs voudront bien excuser ce retard involontaire de notre part. L'abondance des communications qu'on veut bien nous adresser nous force à recommander à nos honorables correspondants d'être aussi concis que possible.

ACADÉMIE DE NEUCHÂTEL

L'ouverture des cours du semestre d'hiver 1867/68 est fixée au lundi, 4 novembre prochain.

Les examens d'admission des nouveaux élèves auront lieu le vendredi et le samedi, 1^{er} et 2 novembre.

Neuchâtel, le 9 octobre 1867.

Le recteur de l'Académie,
Aimé HUMBERT,

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE J.-L. BORGEAUD, ÉDITEUR